



dimanche	25-nov.									
dimanche	9-dec									
dimanche	20-jan									
dimanche	3-fev									
dimanche	7-avr.									
dimanche	12-mai									
Phase finale critères	8-9-10 juin									

**Cadence**

N2 et N3 : 1h30 pour 40 coups + 30 min + 30 sec/coup

N4 et N5 : 1h30 pour 40 coups + 30 min + 30 sec/coup ou 2h 40 coups + 1h KO

Critériums : 1h30 pour 40 coups + 30 min + 30 sec/coup ou 2h 40 coups + 1h KO

**Extraits du règlement du championnat de France des clubs**

3.6 Feuille de composition d'équipe – Feuille de match

La feuille de composition ne doit pas comporter de "trou". S'il n'y pas de nom inscrit sur la feuille de match à un certain échiquier, il ne doit pas y en avoir non plus suivants. aux échiquiers suivants. Le non-respect de cet article entraîne, pour l'équipe fautive, un forfait administratif au premier échiquier vacant et sur tous les suivants.

L'Elo à prendre en compte est le dernier Elo publié par la FFE ou par la FIDE. Si deux joueurs ont une différence de classement Elo de plus de 100points, le mieux classé doit être placé devant le moins bien classé. En cas d'infraction, forfait administratif pour le (ou les) joueur(s) ayant le plus fort Elo.

Un club dont l'équipe bénéficie d'un forfait, ou est exempté pour une ronde, doit transmettre la composition de l'équipe concernée au directeur du groupe ou à l'arbitre le jour de la ronde avant 22 heures

3.7.g) Pour chaque match, une équipe ne peut aligner plus de 3 joueurs mutés (voir Règles Générales 2.2). En cas d'infraction, forfait administratif sur le premier échiquier concerné et tous ceux qui le suivent.

3.7.c) Lorsqu'un club a plusieurs équipes engagées dans différentes divisions, un joueur ne peut participer dans une division s'il a déjà joué trois fois en division(s) supérieure(s). En cas d'infraction, forfait administratif sur le premier échiquier concerné et tous ceux qui le suivent.

3.7.d) Lorsqu'un club a plusieurs équipes engagées dans une même division, tout joueur ayant participé pour le compte d'une de ces équipes ne peut plus jouer dans une autre de ces équipes, y compris d'éventuels barrages. En cas d'infraction, forfait administratif sur le 1er échiquier concerné et tous ceux qui le suivent.									
En NI, NII et NIII, les matchs sont dirigés par un arbitre fédéral 1, 2, 3 ou 4 désigné par le responsable de la rencontre.									
L'arbitre en NI et NII ne peut pas être joueur, même dans une autre division.									
En NIII, l'arbitre d'un seul match peut jouer dans ce même match.									
<b>Pas d'arbitre obligatoire en N4 et N5 - cf. mail Jordi Lopez du 07/09/15 et règlement N4 Ligue IdF</b>									
3.7.f) En NI, NII et NIII, chaque équipe doit aligner à chaque ronde au moins 4 joueurs ayant déjà participé au moins une fois pour le compte de cette équipe depuis le début de la saison (sauf ronde 1).									
En cas d'infraction, forfait administratif sur le 1er échiquier concerné et tous ceux qui le suivent, qu'ils soient en infraction ou non.									
<b>L'article ci-dessus ne s'applique pas à la N4 et à la N5 - cf. mail d'Olivier Delpech du 2/12/15</b>									
<b>Arbitres du club</b>									
		DENOUS Cyprien	2020-21						
		DUPONT Jacques	2020-21						
		GALLOUX Maxime	2019-20						
		GATTUSO Christophe	2019-20						
		ROBERT Thibaud	2019-20						
<b>Matériel disponible - Dumas - mise à jour mars 2018</b>									
17 plateaux bois									
24 plateaux plastiques									
34 beaux jeux									
20 DGT 3000									
9 DGT 2010									
17 petites pendules mécaniques									
<b>Matériel disponible - Amandiers - mise à jour mars 2018</b>									
capacité maximale : 32 joueurs.									

